

Ville de  
Pont-Rouge



## AVIS PUBLIC

*Modification du calendrier des séances du conseil*

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2023, a adopté la résolution 328-11-2023 modifiant le calendrier des séances du conseil, et ce, en conformité avec l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

La séance ordinaire du conseil initialement prévue à 19 h 00 le lundi 4 décembre 2023 est repoussée à 19 h 45.

**DONNÉ À PONT-ROUGE CE 30<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS.**

La greffière adjointe,

Nicole Richard